

2020/21

Numéro 1



INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE SAINT JEAN DE MAURIENNE

Lettre d'information

Informations institutionnelles

Circulaire de rentrée

<https://www.education.gouv.fr/la-circulaire-de-rentree-2020-au-bulletin-officiel-305132>

Protocole sanitaire rentrée 2020

<https://www.education.gouv.fr/rentree-2020-modalites-pratiques-305467>

Livret d'information aux familles

<https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-08/livret-parents-rentree-2020-covid19-71224.pdf>

Elections des représentants des parents d'élèves

<https://eduscol.education.fr/cid48223/elections-des-representants-des-parents-d-eleves.html>

Informations pédagogiques

Priorités pédagogiques et outils de positionnement

<https://eduscol.education.fr/cid152895/rentree-2020-priorites-et-positionnement.html>

Evaluations nationales CP/CE1

<https://eduscol.education.fr/cid142232/evaluations-au-cp.html>

Ressources disponibles à l'emprunt

<http://www.ac-grenoble.fr/ien.St-Jean-M/>

Programmes 2020

* Cycle 1 <https://eduscol.education.fr/pid33040/cycle-1-ecole-maternelle.html>

* Cycle 2 <https://eduscol.education.fr/pid34139/cycle-2-ecole-elementaire.html>

Cycle 3 <https://eduscol.education.fr/pid34150/cycle-3-ecole-elementaire-college.html>

Grammaire du français : terminologie grammaticale

<https://eduscol.education.fr/cid153085/grammaire-francais.html>

Informations administratives

Arrêté de nomination à renvoyer (2 exemplaires signés)

Changement(s) de situation administrative : à signaler au secrétariat

Demandes d'autorisation d'absence : à renvoyer au plus tôt si prévues, transmettre votre avis d'arrêt de travail sous 48h

Calendrier

Evaluations nationales	14 au 25/09/20
Élections des représentants des parents d'élèves	9 ou 10 /10/20

Réunions, moments de convivialité et de repas

La vie des écoles et des établissements scolaires doit se poursuivre ; il est plus que jamais essentiel de tenir les réunions des personnels et des parents-professeurs en présentiel pour renouer le lien avec les équipes et avec les familles mais selon des modalités qui permettent d'éviter des regroupements trop importants. Ces temps d'échange nécessaires peuvent s'organiser selon différentes modalités :

- en séparant les groupes en plusieurs points de l'établissement ;
- en échelonnant les horaires de réunions ;
- en plein air en respectant la distanciation et les gestes barrière ;
- à distance si vous estimez le risque de rupture des gestes barrières trop grand.

Informations diverses

La crise sanitaire a conduit personnels et élèves à se saisir plus que jamais des possibilités offertes par les outils numériques.

Afin d'anticiper et de préparer un éventuel confinement local, il conviendra d'identifier les besoins numériques des familles dès la rentrée de façon discrète afin de ne pas stigmatiser les foyers.

Parallèlement, un travail sera réalisé avec les collectivités (municipalité, communauté de communes, ...) conjointement avec l'ERUN et l'IEN de la circonscription pour trouver des solutions.

Rendez-vous de carrière

La rénovation des carrières qui s'applique aux personnels enseignants, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale, fonctionnaires dans l'enseignement public ou assimilés dans l'enseignement privé sous contrat, s'inscrit dans le cadre du **PPCR** dans la fonction publique.

Les modalités de mise en œuvre des rendez-vous de carrière seront arrêtées courant septembre. Elles seront alors transmises par mail aux personnels concernés et une réunion d'information sera programmée.

Les rendez-vous de carrière prévus en 2019-2020, n'ayant pu être réalisés seront programmés sur le premier trimestre de cette année scolaire. Les rendez-vous de carrière 2020-2021 se dérouleront d'octobre à fin mai.